



## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

QUESTIONS D'ACTUALITÉ SUR LE SUJET DES  
CONTRAINTES ÉNERGÉTIQUES



[www.obseco.fr](http://www.obseco.fr)  
[obseco@occitanie.cci.fr](mailto:obseco@occitanie.cci.fr)





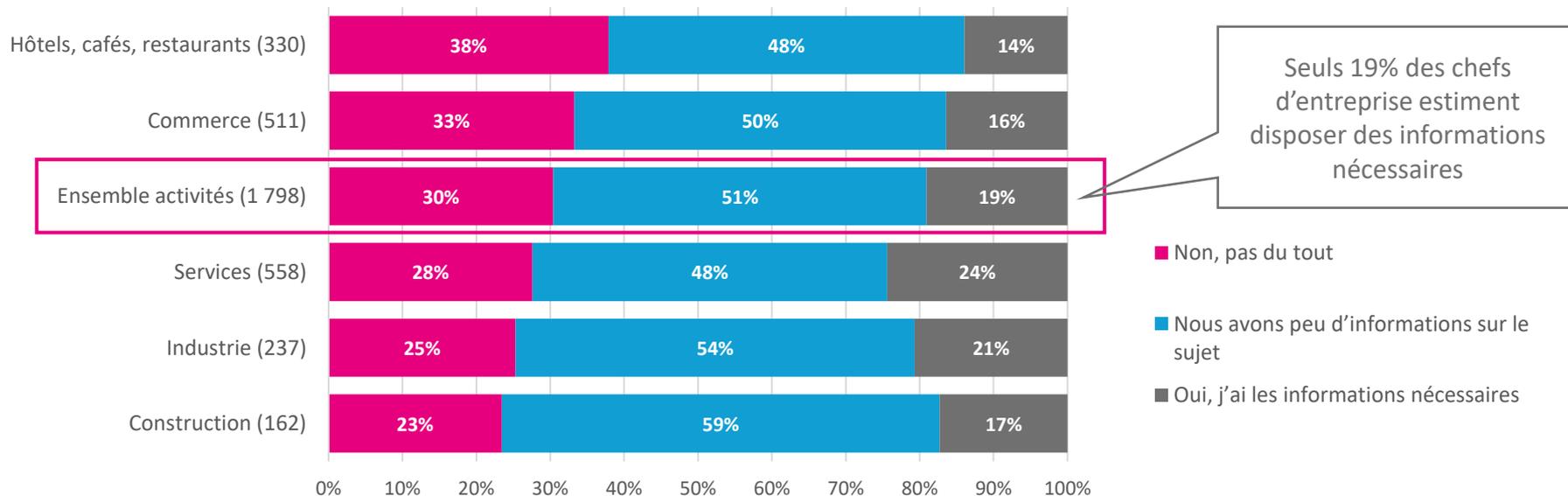
## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

# DES CHEFS D'ENTREPRISE PRÉOCCUPÉS PAR LA CONTRAINTE ÉNERGÉTIQUE

- Les questions d'actualité sur l'énergie ont porté sur :
  - le degré de connaissance des actions que le gouvernement entend mettre en place pour faire face aux problèmes d'approvisionnement en gaz et électricité ;
  - Les solutions que les entreprises ont trouvé pour faire face à la contrainte énergétique ;
  - L'impact sur l'activité des entreprises de leur adaptation à la contrainte énergétique.
- A la question : « avez-vous suffisamment d'information sur les actions que le gouvernement souhaite mettre en place pour faire face aux problèmes d'approvisionnements d'électricité et de gaz pour la fin d'année 2022 (principe de coupures/ baisses de tensions) ? », seuls 19% des chefs d'entreprise ont déclaré avoir les informations nécessaires (51% déclarent avoir peu d'informations sur le sujet et 30% n'en avoir pas du tout).
- C'est dans le secteur des hôtels-café-restaurants que le manque d'informations est le plus ressenti (48% déclarent avoir « peu d'informations » et 38% « pas du tout ») ainsi que dans le secteur commerce (50% « peu d'informations » et 33% « pas du tout »).
- A la question : « avez-vous identifié des solutions pour adapter votre entreprise à cette contrainte énergétique (coupures/ baisses de tensions localisées, temporaires et réparties sur le territoire et mesures d'optimisation énergétique) ? », 58% des dirigeants ont déclaré « non, pas du tout » et 32% recherchent activement des solutions.
- C'est dans le secteur de la construction que la réponse « non, pas du tout » rassemble le plus de suffrages (66% des dirigeants) et dans le secteur industriel qu'elle est la moins élevée (50%).
- 10% des dirigeants ont identifiés des solutions pour adapter leur entreprise à la contrainte énergétique.
- Parmi les principales solutions : le télétravail, la mise en place de panneaux solaires, la présence de groupes électrogènes, la baisse du chauffage, l'achat de matériels moins gourmands en électricité ou carburants, l'adaptation des horaires de travail, le débranchement des appareils inutiles ou encore la fermeture temporaire de l'entreprise. Devant les difficultés, certains dirigeants ont évoqués le dépôt de bilan et la fermeture définitive de leur entreprise.
- A la question posée : « Quel(s) impact(s) aura(ont) cette démarche d'adaptation de votre entreprise à la contrainte énergétique sur votre activité ? », quatre principaux impacts se dessinent :
  - Une augmentation des prix de ventes (48% des suffrages), particulièrement dans le secteur de la construction (60%) et dans les hôtels-café-restaurants (58%).
  - Une problématique d'organisation du temps de travail (30%), particulièrement dans le secteur industriel (45%) et dans le secteur des services (33%).
  - Une perte de compétitivité / arrêt de certaines activités (22%), particulièrement dans le secteur industriel (28%) et le commerce (25%).
  - Une fermeture temporaire de l'entreprise (17%), particulièrement dans le secteur des hôtels-café-restaurants (33%).

## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

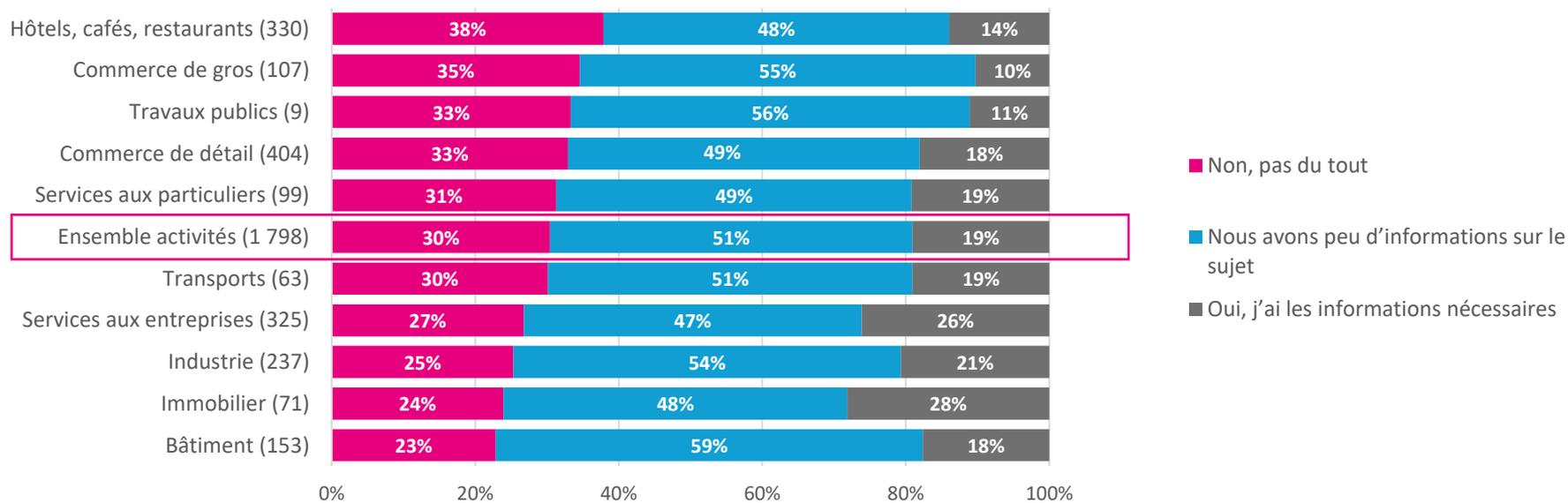
### AVEZ-VOUS SUFFISAMMENT D'INFORMATION SUR LES ACTIONS QUE LE GOUVERNEMENT SOUHAITE METTRE EN PLACE POUR FAIRE FACE AUX PROBLÈMES D'APPROVISIONNEMENT D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ POUR LA FIN D'ANNÉE 2022 (PRINCIPE DE COUPURES/ BAISSÉS DES TENSIONS) ?





## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

### AVEZ-VOUS SUFFISAMMENT D'INFORMATION SUR LES ACTIONS QUE LE GOUVERNEMENT SOUHAITE METTRE EN PLACE POUR FAIRE FACE AUX PROBLÈMES D'APPROVISIONNEMENT D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ POUR LA FIN D'ANNÉE 2022 (PRINCIPE DE COUPURES/ BAISSÉS DES TENSIONS) ?



■ Non, pas du tout

■ Nous avons peu d'informations sur le sujet

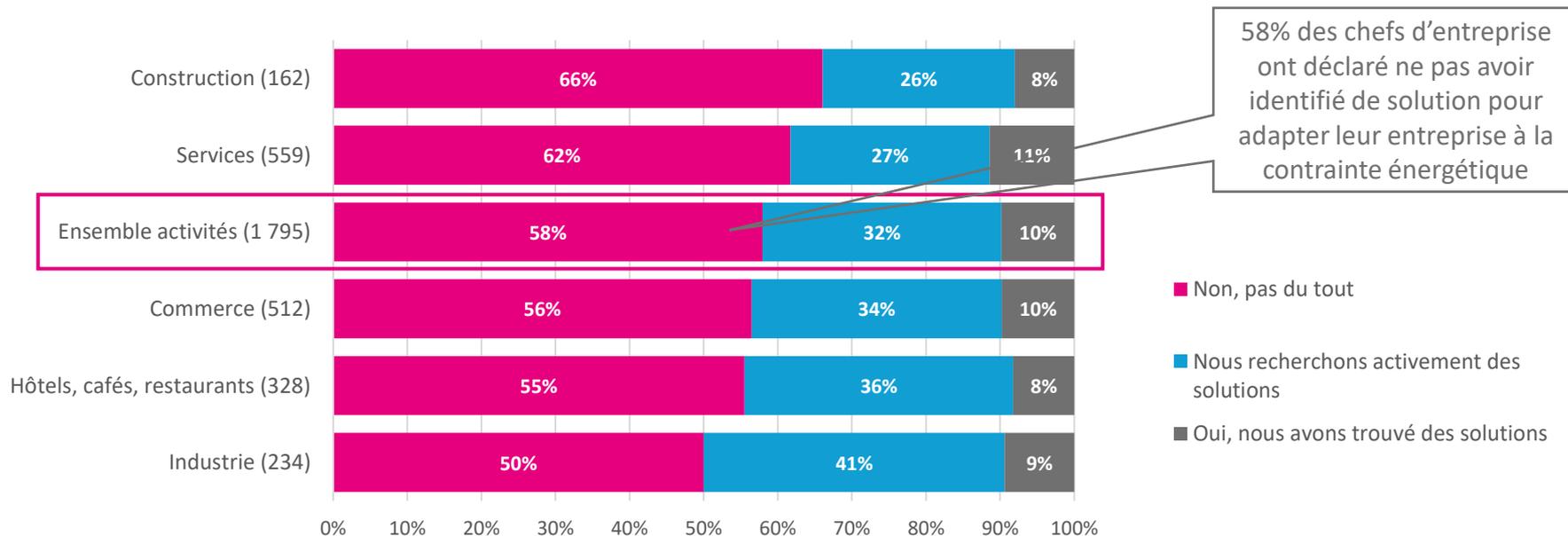
■ Oui, j'ai les informations nécessaires

Les nombres entre parenthèses sur le graphique derrière les secteurs d'activité indiquent le nombre de chefs d'entreprise ayant effectivement répondu à la question posée. Attention pour le secteur des travaux publics les % sont calculés sur une population de répondants faible inférieure à 30.



## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

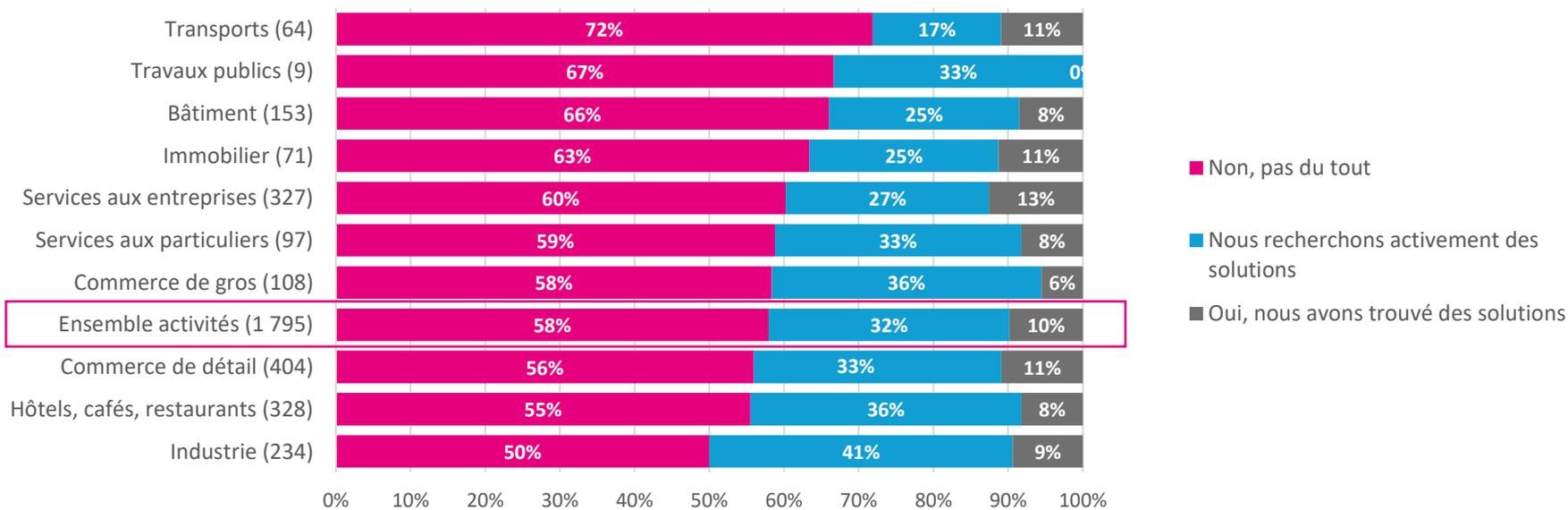
**AVEZ-VOUS IDENTIFIÉ DES SOLUTIONS POUR ADAPTER VOTRE ENTREPRISE À CETTE CONTRAINTE ÉNERGÉTIQUE (COUPURES/ BAISSÉS DE TENSIONS LOCALISÉES, TEMPORAIRES ET RÉPARTIES SUR LE TERRITOIRE ET MESURES D'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE) ?**





## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

**AVEZ-VOUS IDENTIFIÉ DES SOLUTIONS POUR ADAPTER VOTRE ENTREPRISE À CETTE CONTRAINTE ÉNERGÉTIQUE (COUPURES/ BAISSÉS DE TENSIONS LOCALISÉES, TEMPORAIRES ET RÉPARTIES SUR LE TERRITOIRE ET MESURES D'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE) ?**



Les nombres entre parenthèses sur le graphique derrière les secteurs d'activité indiquent le nombre de chefs d'entreprise ayant effectivement répondu à la question posée. Attention pour le secteur des travaux publics les % sont calculés sur une population de répondants inférieure à 30.



BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

## LES PRINCIPALES SOLUTIONS IDENTIFIÉES POUR ADAPTER L'ENTREPRISE A LA CONTRAINTE ÉNERGÉTIQUE

- Télétravail
- Panneaux solaires
- Groupe électrogène
- Baisse du chauffage
- Achat de matériels moins gourmands en électricité ou carburants
- Adaptation des horaires de travail
- Débranchement des appareils inutiles
- Fermeture temporaire de l'entreprise



## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

### QUEL(S) IMPACT(S) AURA(ONT) CETTE DÉMARCHÉ D'ADAPTATION DE VOTRE ENTREPRISE À LA CONTRAINTE ÉNERGÉTIQUE SUR VOTRE ACTIVITÉ ?

À la question posée : Quel(s) impact(s) aura(ont) cette démarche d'adaptation de votre entreprise à la contrainte énergétique sur votre activité ?, quatre principaux impacts se dessinent :

- 1/ Une augmentation des prix de ventes (48% des suffrages), particulièrement dans le secteur de la construction (60%) et dans les hôtels-café-restaurants (58%).
- 2/ Une problématique d'organisation du temps de travail (30%), particulièrement dans le secteur industriel (45%) et dans le secteur des services (33%).
- 3/ Une perte de compétitivité / arrêt de certaines activités (22%), particulièrement dans le secteur industriel (28%) et le commerce (25%).
- 4/ Une fermeture temporaire de l'entreprise (17%), particulièrement dans le secteur des hôtels-café-restaurants (33%).

L'allongement des délais de production et la problématique de gestion du personnel ont été particulièrement évoqués dans le secteur industriel (respectivement par 35% et 26% des dirigeants)

	Augmentation des prix de vente	Problématique d'organisation du temps de travail	Perte de compétitivité/Arrêt de certaines activités	Fermeture temporaire de l'entreprise	Autre	Allongement des délais de production	Problématique de gestion du personnel (chômage partiel...)	Nbre réponses à au moins un critère
Industrie	53%	45%	28%	15%	6%	35%	26%	220
Construction	60%	29%	16%	7%	16%	19%	10%	140
Commerce	48%	31%	25%	16%	17%	11%	12%	458
Hôtels, cafés, restaurants	58%	17%	20%	33%	14%	1%	13%	314
Services	35%	33%	18%	13%	21%	11%	10%	491
Ensemble activités	48%	30%	22%	17%	16%	13%	13%	1 623

Question à réponses multiples. Les valeurs indiquées en bout de tableau représentent le nombre de répondants à au moins un choix de réponses proposées. Les % en rouge dans le tableau sont ceux qui se situent au dessus de l'ensemble des activités.



## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

### QUEL(S) IMPACT(S) AURA(ONT) CETTE DÉMARCHÉ D'ADAPTATION DE VOTRE ENTREPRISE À LA CONTRAINTE ÉNERGÉTIQUE SUR VOTRE ACTIVITÉ ?

	Augmentation des prix de vente	Problématique d'organisation du temps de travail	Perte de compétitivité/Arrêt de certaines activités	Fermeture temporaire de l'entreprise	Autres	Allongement des délais de production	Problématique de gestion du personnel (chômage partiel...)	Nbre réponses à au moins un critère
Industrie	53%	45%	28%	15%	6%	35%	26%	220
Bâtiment	59%	29%	16%	7%	16%	19%	9%	134
Travaux publics	83%	17%	33%	0%	0%	33%	33%	6
Commerce de détail	47%	32%	24%	16%	17%	9%	11%	361
Commerce de gros	52%	29%	28%	16%	18%	18%	16%	97
Hôtels, cafés, restaurants	58%	17%	20%	33%	14%	1%	13%	314
Immobilier	26%	32%	18%	8%	23%	11%	11%	62
Services aux entreprises	33%	36%	16%	12%	21%	13%	10%	284
Services aux particuliers	42%	27%	21%	21%	15%	3%	12%	92
Transports	40%	23%	26%	8%	26%	9%	6%	53
Ensemble activités	48%	30%	22%	17%	16%	13%	13%	1 623

Question à réponses multiples. Les valeurs indiquées en bout de tableau représentent le nombre de répondants à au moins un choix de réponses proposées.

Les % en rouge dans le tableau sont ceux qui se situent au dessus de l'ensemble des activités.

Attention pour le secteur des travaux publics les % sont calculés sur une population de répondants inférieure à 30.



BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

## AUTRES PRINCIPAUX IMPACTS ÉVOQUÉS

- Baisse de rentabilité
- Hausse des coûts de production
- Baisse de la marge
- Pas d'impact notable du fait d'une consommation énergétique faible
- Problème de stockage des produits en chambre froide
- Aménagement des horaires d'ouvertures
- Impact difficilement évaluable
- Fermeture définitive



## BAROMÈTRE TRIMESTRIEL RÉGIONAL DE CONJONCTURE

OCTOBRE 2022

3<sup>ème</sup> trimestre 2022



[www.obseco.fr](http://www.obseco.fr)  
[obseco@occitanie.cci.fr](mailto:obseco@occitanie.cci.fr)

